

# RAPPORT DE JUILLET 2016

# 0. INTRODUCTION

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commis dans différentes localités du pays au cours du mois de juillet 2016. Il est très modeste car nous ne prétendons pas avoir connu tous les cas de violation des droits humains.

Comme à l'accoutumée, ce rapport mensuel commence par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Cela permet mieux appréhender l'évolution du respect des droits humains en commençant par le droit le plus inaliénable qui est le droit à la vie.

Après cette analyse contextuelle, ce rapport met en quarantaine les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique connus en mettant en évidence les types d'auteurs.

Même s'il est difficile de connaître les cas tortures, traitements inhumains oudégradantssuite à l'inaccessibilité des lieux où ce commettent ces bavures, quelques cas connus seront mis en exergue dans ce rapport pour servir de preuve de l'existence de ces maux dans notre pays en cette période d'instabilité sécuritaire.

Enfin, nous terminerons par une conclusion avec quelques recommandations pour une amélioration du respect des droits humains au Burundi.

# 1. CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL

# 1.1. Point de vue sécuritaire

Au cours du mois de juillet 2016, la situation sécuritaire a été détériorée, comme au cours des autres mois antérieurs d'ailleurs, par des attaques des personnes et groupes armés non identifiés qui, dans les ménages, dans les points de vente des boissons, dans des boutiques, etc. et cela, dans la mairie de Bujumbura et même dans les communes de l'intérieur du pays. Cette situation non assainie plonge la population dans une peur panique et crée un traumatisme sans précédent. Voici quelques cas :

Le 4 juillet 2016 vers 2 heures, des personnes armées de fusils et de grenades ont pillé des boutiques et volé une somme de 65. 000 FBU sur la colline Simba, commune et province de Gitega. Des échanges de coups de feu ont eu lieu entre ce groupe armé et la police sans faire de victimes.

Le 7 juillet 2016, une grenade a été lancée et a explosé dans un bistrot du village 6 de la commune Gihanga en province Bubanza. Il n'y a pas eu de dégâts signalés. Des sources sur place ont indiqué que deux suspects ont été arrêtés pour enquête.

Des tirs de fusils ont retenti dans la réserve de la Rukoko se trouvant en commune Gihanga de la province Bubanzale 7 juillet 2016 vers 4 heures. Selon des sources sur place, ces tirs ont été localisés dans les positions militaires situées entre la 8ème et la 9èmetransversale dans la même commune. Le porte- parole du FNL dirigé par leGénéral NZABAMPEMA a fait savoir qu'il n'y a pas eu d'affrontement entre ses militaires et ceux de l'armée. "Peut être que des militaires ont ouvert le feu croyant être attaqués", a-t-il supposé.

En date du 13 juillet 2016 vers 10h30, en commune urbaine de Ntahangwa, zone Gihasha, avenue Nyankoni, des coups de feu ont été entendus. La députée de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA), Hafsa Mossi, a été assassinée par des hommes armés non identifiés.

En date du 14 juillet 216 vers 19h, des coups de feu ont été entendus en commune urbaine de Ntahangwa et plus précisément en zone Gihosha. Comme dégât, 2 personnes ont été fusillées par des personnes armées non identifiées et elles sont mortes sur le champ.

Dans la nuit du 18 juillet 2016, des coups de fusils ont été entendus en commune urbaine de Mukaza à la 5<sup>ième</sup> avenue de la zone Bwiza. Une personne a été tuée. Dans la même nuit, d'autres cous de feu ont perturbé la tranquillité de la population de la zone Buyenzi. Deux personnes ont été blessées par balle par des personnes armées non identifiées. Les auteurs ont volé de l'argent, des téléphones et un poste de radio.

Dans la nuit du 26 au 27 juillet 2016, une grenade a explosé dans le quartier Gikoto de la zone Musagaen commune urbaine de Muha. Il n'y a pas eu de dégât. Dans la même nuit mais cette fois - ci, en commune urbaine de Mukaza, zone Bwiza, 7<sup>ème</sup> avenue, des coups de feu ont réveillé la population vers 4 heurs du matin. Deux personnes ont été fusillées et une autre a été blessée par des personnes armées non identifiées.

Dans la nuit du 28 au 29 juillet 2016, des tirs nourris ont été entendus en commune urbaine de Ntahangwa, zone Ngagara, quartier 6. Il n'y a pas eu de dégât.

La population des communes de Mabanda, Kibago et Kayogoroen province Makamba se plaint d'être malmenée par des jeunes affiliés au parti au pouvoir appelés Imbonerakure qui, lors des rondes nocturnes qui commencent à partir de 19 heures, frappent, et dépouillent de leurs biens toute personne encore en circulation à cette heure.

## 1.2. Point de vue politique

En date du 30 juillet 2016, le Gouvernement du Burundi a organisé une marche manifestation devant l'Ambassade de France en mairie de Bujumbura pour afficher son hostilité à la résolution de l'ONU du 29 juillet 2016 en faveur du déploiement de 228 policiers dans notre pays pour sécuriser la population et suivre de près les différentes violations des droits humains. Précisons que cette manifestation a commencé devant l'Ambassade de la France parce que c'est ce pays qui a proposé la résolution au conseil des Nations Unies. La plupart des inscriptions sur les pancartes faisaient croire que la France ne peut pas assurer sa propre sécurité intérieure et que, par conséquent, elle a besoin de l'aide du Burundi en la matière. Pour cela, la France n'avait pas le droit de proposer cette résolution pour le Burundi : « La France a besoin d'une force de maintien de la paix : plus de 100 mort à Nice », « Le Burundi est prêt à envoyer une force de maintien de la paix en France comme il le fait ailleurs », « La France veut envoyer des hommes au Burundi pour commettre un génocide comme au Rwanda en 1994 » et « La France doit savoir qu'il ne pourra pas installer son Président au Burundi comme il l'a fait en Cote d'Ivoire ».

Les manifestants ont également défilé devant l'ambassade du Rwanda pour lui témoigner leur hostilité. Ils accusent le Rwanda d'entraîner des rebelles burundais. Ces manifestations ont également eu lieu dans toutes les provinces et communes du pays notamment lors de la journée communale.

### 1.3. Point de vue judiciaire

Au cours du mois de juillet 2016, les arrestations arbitraires suivies des emprisonnements illégaux et des cas de tortures dans des cachots clandestins, des enlèvements se sont poursuivis dans tout le pays et surtout dans la capitale Bujumbura. Les cas suivants sont très parlants :

➤ Didace HAVYARIMANA, chauffeur de Taxi de Mayuyu, commune Mukike, province de Bujumbura a été, le 1<sup>er</sup> juillet 2016, arrêté par des militaires de Mujejurusans aucune pièce d'arrestation et transféré dans la mairie de Bujumbura. Les membres de sa famille n'ont cessé de déploré cette arrestation arbitraire surtout que personne ne savait où il est conduit.

- ➤ Endate du 2 juillet 2016, Ildéphonse NDIKUMWAMI, juge du TGI de Kirundo, a été arrêté par la police sur ordre du chef provincial des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir nommé Abel AHISHAKIYE. Ceux qui l'ont vu reconnaissent qu'il avait été torturé par la police et les Imbonerakure lors de son arrestation. Après son arrestation, il a été embarqué dans la prison du parquet de Kirundo accusé de distribuer les tracts dénonçant le pouvoir du Président NKURUNZIZA. Il a été transféré à la prison de Ngozi le 3 juillet 2016 avec comme chef d'accusation l'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat par le Procureur Général de la République à Ngozi, Gérard NIYOKINDI. Etant intègre et apolitique, Ildéphonse NDIKUMWAMI avait récemment acquitté un des employés de l'hôtel appartenant à l'opposant Jean MINANI, accusé de détention d'armes illégales.
- ➤ Dans la matinée du 11 juillet 2016, sept personnes ont été arrêtées dans le quartier Nyakabiga II de la mairie de Bujumbura, à la suite d'une fouille perquisition opérée depuis la 12ème à la 14ème avenue, par la police. Selon des témoins sur place, ces personnes ont été arrêtées lors que la police n'avait rien trouvé chez elles. Elles ont été accusées d'abriter des combattants et conduites manu militari au bureau de police se trouvant au chef-lieu de la zone. Après que chacune d'entre elles ait passé une séance d'interrogatoires, elles ont toutes été relâchées dans l'après-midi. Cette arrestation suivie d'une détention arbitraire a été décriée par plusieurs personnes.
- Alors qu'il se déplaçait avec ses collègues dans un voyage de fin d'études, TérenceBIZOZA, jeune officier de grade de Sous- Lieutenant de la 42ème promotion de l'Académie Militaire ISCAM, a été enlevé le 12 juillet 2016. Selon des témoins sur place, un message a été lancé en son endroit par le G2 de l'armée au moment où le cortège de ces voyageurs arrivait dans la province Kayanza. Selon les mêmes sources, le message ordonnait que ce jeune officier soit descendu duvéhicule pour être directement acheminé sur Bujumbura. La victime aurait été acheminée au cachot du Service de renseignement de la police militaire. Toutefois, ses proches ont cherché partout sans le trouver. Les mobiles de cette arrestation sont restés inconnus des membres de sa famille et de ses collègues d'école.
- ➤ En date du 12 juillet 2016, beaucoup de personnes ont été arrêtées par la police dans le quartier Kinanira de la zone Musaga en Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites au chef lieu de la zone Musaga. Après leur identification, elles ont été relâchées.
- ➤ Jean de Dieu IRAKOZE alias Cadeau, élève en première lettres modernes au Lycée Rutovu, a été arrêté par la police en date du 12 juillet 2016 sur la colline Musenyi, zone Kajondi, province Bururi. Le père de l'élève, un ex-FAB à la retraite, a indiqué que son fils a été victime d'injustice policière qui le taxe d'être auteur de l'assassinat du Frère Directeur

de l'Ecole, Sylvère NIMIRIJIMANA. Il a précisé que son fils était à la maison au moment des faits. Pour lui, cette arrestation illégale et injuste rentrait dans la logique de l'oppression contre les ex-FAB et leurs familles que le pouvoir accuse à tort d'être derrière la rébellion.

- ➤ En date du 14 juillet 2016, une soixantaine de personnes ont été arrêtées par la police en zone Nyakabiga de commune Mukaza (entre la 9ème et la 14ème avenue) en mairie de Bujumbura. Après une minutieuse identification, elles ont été libérées.
- ➤ Igor MANIRAKIZA a été arrêté et porté disparu le 14 juillet 2016 lors d'une fouille perquisition opérée par la police dans la zone Musaga de la mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime aurait été conduite au cachot du Service National de Renseignement (SNR). Sa famille n'a cessé de craindre pour son sort étant donné qu'elle n'avait aucune nouvelle de la victime.
- ➤ En date du 14 juillet 2016 vers 8 heures 30 minutes, deux femmes ont été arbitrairement arrêtées au centre ville de la Mairie de Bujumbura par la garde du Ministre de la Sécurité Publique Alain Guillaume BUNYONI. Elles ont étéaccusées de prendre les photos de la scène de torture que la garde de ce Ministre infligeait à un chauffeur de bus tout près de l'ex-Hôtel Novotel au centre-ville de Bujumbura et de les diffuser sur les réseaux sociaux. Elles ont été conduitesau commissariat municipal de Bujumbura et illégalement détenues parce qu'elles n'avaient commis aucune infraction au regard de la loi nationale et internationale.
- ➤ Quatre personnes originaires de la commune Vugizo en province Makamba ont été illégalement arrêtées, en date du 18 juillet 2016 vers 18 heures par des policiers et des Imbonerakure et cela sous la supervision du gouverneur de la province Gad NIYUKURI. Selon des sources sur place, les victimes prenaient leur verre dans un bistrot et ont été accusées d'appartenir à une bande de voleurs pour être arrêtées. Selon des témoins sur place, ils ont été tabassés, puis ligotés avant d'être embarqués dans un véhicule de la police.
- ➤ En date du 18 juillet 2016, la police a arrêté plus ou moins deux cent personnes au quartier Kinanira II de la zone Musaga en mairie de Bujumbura. Selon des témoins sur place, toutes ces personnes ont été conduites au bureau de police se trouvant dans cette zone. Ces personnes n'ont été relaxées que suite à l'intervention du chef de quartier. Toutefois, certaines d'entre elles ont dû payer des sommes d'argent pour être relaxées.
- > Trois personnes dont un ex-FAB Théodore NSENGIYUMVA, élu local, Emmanuel NIBARUTA, représentant du MSD dans cette localité et Gérard NSABIMANA, pasteur, tous

originaires de la zone Buringa en commune Gihanga de la province Bubanza, ont été arrêtés le 20 juillet 2016 par des policiers sans aucune pièce d'arrestation et sans informer les victimes du motif de leur arrestation. Ils ont été transférés au cachot de police en province de Bubanza en date du 21 juillet 2016. Des sources sur place ont indiqué que les victimes ont été accusées de faciliter et de participer dans des attaques rebelles.

- ➤ En date du 20 juillet 2016, Placide NIRAGIRA, ex FAB résidant au quartier Nyakabiga II, en zone urbaine de Nyakabiga de la mairie de Bujumbura a été arrêté par des agents du SNR commandés par Mathias Joseph NIYONZIMA, alias Kazungu. NIRAGIRA aurait été accusé d'être parmi ceux qui attaquaient les positions policières pendant et après les manifestations contre le troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Des sources proches de la victime ont indiqué que cet ex militaire aurait été arrêté dans le cadre d'un plan visant les anciens FAB en activité ou en retraite. Il aurait été conduit au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura. Les membres de la famille de la victime ont déploré cette arrestation arbitraire.
- ➤ Le Sous-Lieutenant Eric NDAYISHIMIYE alias Gicu, de la 43 ème promotion de l'ISCAM a été arrêté, en date du 22 juillet 2016, par les agents du SNR et conduit dans un lieu inconnu à bord d'une camionnette double cabines à vitres teintées. Selon les témoins sur place, la victime se trouvait devant les enceintes de l'hôpital militaire de Kamenge où elle était venue se faire soigner.
- ➤ En date du 22 juillet 2016, la police a annoncé avoir arrêté 3 personnes suspectées dans l'assassinat de la dépitée Hafsa Mossi. Ces personnes ont été interpellées dans une maison du quartier Mutanga nord en zone Gihosha de la mairie de Bujumbura, non loin du domicile de la défunte.
- ➤ Evariste RUGERINYANGE, chef adjoint d'une station de lavage de café à Kinyota en commune Gitaramuka de la province Karuzi a, en date du 22 juillet 2016, été notifié un chef d'accusation de collaborer avec les membres du CNARED par le chef provincial du SNR et a été directement arrêté. Signalons que cette arrestation était la deuxième alors que le première était celle du 13 juillet 2016 où il était accusé d'avoir écouté des chansons du FPR à partir de son téléphone mobile.
- ➤ En date du 22 juillet 2016, Jean BIGIRIMANA, employé du Journal Iwacu et du Journal Infos Grands Lacs, a été victime d'arrestation arbitraire et d'enlèvement suivi d'une disparition forcée. Arrêté en zoneBugarama de la commune et province Bubanzapar des personnes en tenues civiles qui seraient des agents du SNR. Ces derniers l'ont intercepté au moment où il faisait son travail. Il aurait été conduit manu militari au cachot du commissariat de police en province Muramvya. Depuis lors, ses proches et membres de la

famille n'ont pu avoir aucune de ses nouvelles. La police a nié son implication et a plutôt demandé de l'aide pour pouvoir retrouver la victime et les auteurs de l'enlèvement.

- ➤ En date du 25 juillet 2016, Daniel NARAMBA, militaire ex-FAB de grade de Capitaine et Directeur de l'ETSO Bubanza, a été arrêté à son domicile en zoneKanyosha de la mairie de Bujumbura. Selon ses collègues, NARAMBAa été conduit au cachot de la police militaire où il a été retenu. Selon les mêmes sources, cette arrestation fait partie d'un complot contre les ex-FAB qui sont accusés d'être contre le 3èmemandat du Président Pierre NKURUNZIZA.
- ➤ Michel NAHISUBIJE, Conseiller technique de l'Administrateur de la commune Bururi et secrétaire du parti UPRONA aile de Charles NDITIJE non reconnu par le pouvoir, a été arrêté par des agents du SNR en commune et province Bururi en date du 26 juillet 2016. Des sources sur place ont indiqué qu'il a été interpellé au moment où il se trouvait au cimetière de Tabaen train de préparer l'enterrement de son grand père. NAHISUBIJE aurait été conduit dans l'un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura.La victime n'aurait commis aucune infraction, selon les mêmes sources. Les membres de sa famille se sont fort indignés de son sort du moment qu'il était conduit dans un lieu inconnu.
- ➤ En date du 28 juillet 2016, cinquante jeunes à bord de 3 bus de transport de type Hiace, ont été arrêtés par la police en commune et province Rumonge. La police a indiqué que ces jeunes étaient des rebelles qui étaient déployés par leur base arrière se trouvant à Bujumbura pour déstabiliser la province. La police a aussi indiqué qu'elle a saisi beaucoup d'armes et de tenues policières et militaires composées de 4 fusils de type Kalachnikov, des grenades, plus de 100 cartouches, plus de 100 tenues policières et 60 tenues militaires. Toutefois, des informations concordantes provenant de la population de cette province ont indiqué que ces jeunes seraient des Imbonerakure du CNDD-FDD et que c'est un montage à but purement politique.
- ➤ Une cinquantaine de personnes à majorité jeune ont, le 29 juillet 2016 matin, été arrêtées au quartier Kinanira en zone Musaga de la mairie de Bujumbura, au cours d'une rafle policière et militaire. Les cartes d'identité et les cahiers de ménage étaient les documents sollicités dès l'entrée des policiers et militaires dans chaque maison. Toutefois, certains ont été arrêtés après avoir montrer les documents requis. Toutes les personnes arrêtées ont été conduites au bureau de police du chef-lieu de la zoneMusaga. Certaines personnes ont été rançonnées pour être libérées.

Sans prétendre être exhaustif, plus de 900 personnes ont été arbitrairement arrêtées et détenues illégalement tandis que 5 personnes ont été enlevées et portées disparues durant tout le mois concerné par ce rapport.

#### 1.4. Point de vue social

Au point de vue social, le mois de juillet a été surtout caractérisé par des incendies criminelles des infrastructures scolaires qui ont commencé au mois de juin et qui ont continué, sans répit, jusqu'au mois de juillet. En plus de cela, le trafic des jeunes filles vers les pays arabes de l'Asie a continué malgré les cris des uns et des autres dans les rangs des défenseurs des droits humains.

En effet, en ce qui concerne le phénomène des incendies des infrastructures scolaires, rappelons que cela a commencé en début du mois de juin 2016. Jusqu'au moment de ce rapport, 4 infrastructures scolaires ont déjà été mises à feu comme le montrent les dates suivantes:

- Dans la nuit du 8 juin 2016 : le dortoir des filles à l'ETS Kamenge en mairie de Bujumbura,
- Le 23 juin 2016 : Une classe de l'E.P Kinindo au sud de la capitale Bujumbura,
- Le 24 juin 2016 : Le restaurant du campus de Mutanga de l'Université du Burundi,
- Le 3 juillet 2016 : La préfecture du Lycée de Mweya à Gitega.

Ce phénomène mérite une attention particulière pour en comprendre les tenants et les aboutissants et redresser la situation avant que le pire n'arrive.

S'agissant du trafic des jeunes filles vers les pays asiatiques et bien d'autres pays, le mouvement est loin d'être estompé malgré les dénonciations de ces violations des droits humains. Très récemment, le 17 juillet 2016, Naphtalie NTIRANYIBAGIRA (20 ans) de la colline Muyombwe en commune Bukemba de la province Rutana a été attrapé par la population l'accusant de recruter des jeunes pour les conduire en Tanzanie. Il a failli être lynché par cette population enragée qui voulait se faire justice. La population de la localité a témoigné que 10 jeunes hommes étaient en stand by pour la Tanzanie où ils allaient travailler dans des champs de manioc. Il s'agit de :

- Joël Sabumukiza (18 ans),
- Yves Irakoze (18 ans),
- Désiré Hakizimana (20 ans),
- Gamaliel Bayisabe (18 ans),
- William Nizigiyimana (17 ans),

- Vianney Munezero (16 ans),
- Léonard Ndayizeye (15 ans),
- Emery Ndibanje (16 ans),
- Claver Bikorimana(15 ans),
- Yves Ndizeye (15 ans).

La police a directement arrêté le présumé auteur du trafic et les présumés victimes du trafic. Les dix présumés victimes ont été relaxés du cachot après 2 jours tandis que le présumé auteur y est resté.

En mairie de Bujumbura, le maire organise un contrôle minutieux des mouvements de population afin d'améliorer la sécurité. Pour cela, il a changé les cahiers d'identifications des personnes vivant dans chaque parcelle par un livret de ménage où chaque ménage doit disposer de son propre livret. L'identité de toute personne vivant dans chaque ménage ainsi que celle de tout visiteur doivent être inscrites dans ce livret qui est signé par le chef du quartier et de l'avenue ainsi que le responsable du ménage. Ce livret doit aussi comporter le cachet de la commune du ressort. Ce livret coûte 2.000 Francs burundais, ce que la population trouve très onéreux étant donné le coût de la vie qui monte au jour le jour dans la ville de Bujumbura et même dans tout le pays.

# 2. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

# 2.1. Présentation générale

Comme dit plus haut, une situation sécuritaire non encore assainie caractérisée par des attaques des personnes armées non identifiées dans les ménages, dans les bistrots, ... a occasionné plusieurs cas de personnes tuées. A cela s'ajoute des personnes enlevées et portées disparues par la police en collaboration avec les Imbonerakure dans pas mal de localités du pays. Les cas suivants éclaircissent ce contexte :

- Dans la nuit du 2 au 3 juillet 2016, RIBAKARE Jean (64 ans) et son épouse MIBURO Esther (56 ans) habitants à la transversale 3 dans le secteur de Mparambo II en commune Rugombo de la province Cibitoke ont été tués par grenade lancée dans leur chambre à coucher. Selon l'administration communale, ce meurtre serait lié à la sorcellerie.
- Dans la matinée du 4 juillet 2016, un motard du nom de Moussa BAHANDWA a été retrouvé mort poignardé dans un endroit communément appelé « Mu Kabeja » situé en commune Gasorwede la province Muyinga. Selon les autorités administratives, ce motard aurait été poignardé par un client qu'il transportait du centre-ville de Muyinga vers la commune Gasorwe. Après avoir commis ce meurtre, le présumé auteur du meurtre s'est enfui avec la moto de la victime. Personne n'a connu l'identité de ce bandit et la moto est restée introuvable.
- Le soir du 4 juillet 2016, KARENZO Jérémie de la colline Magamba en commune et province Kayanza a été blessé par balles par des personnes non identifiées. Il a succombé de ses blessures pendant des soins intensifs à l'hôpital.
- Une personne non identifiée a été retrouvée morte étranglée, le 5 juillet 2016, sur le pont de la rivière Muzazi séparant la zone Buterere de la Mairie de Bujumbura et la zone Maramvya en commune Mutimbuzi de la province Bujumbura. Selon la population de la localité, une voiture est venue tard dans la nuit du 4 juillet 2016, les phares éteints et aurait déposé le cadavre à cet endroit ci haut mentionné. Ceux qui ont vu ce cadavre ont

affirmé que la victime était un jeune homme âgé entre 20 et 25 ans et que des signes d'étranglement étaient visibles sur son cou.

- Le soir du 8 juillet 2016, une attaque attribuée à des policiers qui étaient sur une moto a eu lieu sur la colline Coma en commune Mugambade la province Bururi dans la localité appelée « Ku Mukara » de la même commune. Selon des sources sur place, ces policiers disaient être à la recherche d'un certain Janvier. Ils ont tiré sur un groupe de personnes qui étanchaient leur soif et tué sur le champ le nommé NTIRAMPEBA, blessant grièvement SINDAYIKENGERA alias Maguru et RIRAHENDANA. SINDAYIKENGERA a succombé de ses blessures dans une structure sanitaire.
- Dans la nuit du 8 au 9 juillet 2016, vers 23 heures, le Directeur du lycée Rutovu, Frère Sylvère NIMIRIJIMANA a été tué fusillé par des hommes armés non identifiés qui l'attendaient à l'entrée du couvent se trouvant non loin de l'école. Il venait d'un bar du couvent où il se désaltérait en compagnie du corps professoral après une longue séance de délibération des élèves. Il est mort sur le champ.
- Dans la matinée du 10 juillet 2016, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié a été retrouvé tout près du lycée municipal de Gikungu, à l'avenue Nyankoni,



quartier Mutanga Nord en zone urbaine de Gihosha en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime avait été étranglée.

L'image ci – contre montre le cadavre de la victime.

- BARIKUNANSI Bernard (65 ans) de la colline Sehe en zone Masango de la commune Bukinyananaen province Cibitokea été tué à la grenade dans la nuit du 11 juillet 2016. Alors qu'il revenait d'un bistrot, des hommes armés l'ont attaqué à la grenade et il est mort sur le champ. Des voisins ont évoqué une affaire de sorcellerie.
- NTACOBEMERA Japhet, commerçant de la colline Rusagara en zone Rugajo de la commune Mugina en province Cibitoke a, lui aussi, été tué en date du 11 juillet 2016 vers 19 heures. Il est mort poignardé alors qu'il rentrait du marché de Nyeshenza, vers 19 heures. D'après des sources sur place, il aurait été tué par des Imbonerakure.
- Le dénommé Gafune (70 ans) a été retrouvé mort sur la colline Buhinda de la commune Itaba en province Gitega. Selon l'administrateur communal, cet homme serait assassiné suite à une affaire de sorcellerie. Un de ses fils qui venait de perdre son enfant a été appréhendé pour raison d'enquête.

• En date du 13 juillet 2016 vers 10h30 minutes, Hafsa Mossi, députée burundaise auprès de l'East AfricanLegislativeAssembly (EALA) a été assassinée par des hommes armés non identifiés sur l'avenue Nyankoni se trouvant dans le quartier Mutanga Nord en zone Gihosha de la Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, une voiture de marque Toyota TI avec vitres teintées a barré la route à celle de l'Honorable Hafsa Mossi et a cogné cette dernière. Les mêmes sources ont indiqué que la victime serait sortie de sa voiture pour constater les dégâts. C'est à ce moment que deux hommes armés habillés en



uniformes de police à bord de la voiture ont tiré à bout portant sur elle. Elle s'est directement écroulée par terre. Les deux hommes se sont enfuis avec leur voiture en tirant en l'air beaucoup de coups de fusils pour faire peur aux habitants de ce quartier. Hafsa a succombé à ses blessures à l'hôpital militaire de Kamenge où elle avait été évacuée.

La photo ci – contre montre le cadavre de la victime à la morgue.

• Le soir du 14 juillet 2016 vers 19h, dans le quartier Gihosha rural en zone Gihosha en Mairie de Bujumbura, deux personnes dont un homme de 51ans et une fille de 10 ans ont été tuées fusillées par une personne armée non identifiée. Selon des sources sur place, un jeune homme armé de kalachnikov a fait irruption dans le ménage du docteur ophtalmologisteRWAJEKERA vivant dans la localité et il a tiré à bout portant une fillette qui se faisait coiffer et un visiteur de nationalité rwandaise qui était sur place. Après le coup, le tueur a laissé son arme sur le lieu du crime et s'est enfui. Cet homme serait un Rwandais de nationalité Mozambicaine.



Les photos des deux victimes

• Dans la soirée du 14 juillet 2016, un chauffeur de bus de transport en commun a été tué tout près de l'ex-hôtel Novotel situé au centre ville de la mairie de Bujumbura. Des témoins ont indiqué que ce chauffeur a été tabassé par la garde du Ministre de la sécurité

publique Alain Guillaume BUNYONI après avoir cogné un des véhicules de sa suite tout près de l'ex – hôtel Novotel en mairie de Bujumbura. Il n'a pas tardé à succomber aux blessures causées par ces mauvais traitements.

- Le 15 juillet 2016, MIBURO de la colline Kagwema en commune Gihanga, province Bubanza a été fusillé par les militaires et il est mort sur place. Les habitants de cette localité ont signalé que la victime avait une maladie mentale.
- Dans la nuit du 18 au 19 juillet 2016 vers 21h, HAVYARIMANA Bède, originaire de la commune Rusaka en province Mwaro, a été blessé par balle par des personnes armées non identifiées et a succombé à ses blessures à l'hôpital. La victime était venue rendre visite à une amie de la 5<sup>ème</sup> avenue en zone Bwiza en mairie de Bujumbura.
- Dans la nuit du 19 au 20 juillet 2016, une femme du nom de Capitoline NTARWIMO (50 ans) de la colline Kagurutsi en zone de Rubona de la commune Mugina en province Cibitoke a été tuée à la machette et trois de ses enfants ont été grièvement blessés. Selon des sources sur place, ce forfait aurait été commis par des Imbonerakure qui accusaient la famille de sorcellerie. Les blessés ont été évacués à l'hôpital.
- En date du 20 juillet 2016, un corps sans vie a été découvert au quartier Kajaga en zone Rukaramu de la commune Mutimbuzi en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, la victime était emballée dans un sac et n'a pas été identifiée.
- Dan la nuit du 24 au 25 juillet2016, un présumé bandit à mains armées connu sous le nom de NIYOMWUNGERE Manassé a été abattu par la police en zone Buterere de la mairie de Bujumbura dans endroit communément appelé « Kumuhuza ».
- Dans la nuit du 25 au 26 juillet 2016 vers 2 heures du matin, deux personnes ont été tuées à la 4<sup>ème</sup> avenue du quartier Kigwati IV de la commune Cankuzo en province Cankuzo. Des sources sur place ont indiqué que des bandits armés de couteaux et de massues ont tenté de voler chez Alexis IGIRUKWISHAKA, un commerçant de la localité. Son fils Abélard MUKIZA (19 ans) aurait tenté de poursuivre les voleurs et a tué un des bandits du nom de NDAYISENGA Innocent avant d'être lui-même poignardé à mort par ces présumés bandits. Le lendemain matin, le Sous-Commissaire PJ a arrêté un cohabitant d'Innocent NDAYISENGA soupçonné d'avoir participé dans ce vol et cette criminalité.
- Dans la nuit du 26 au 27 juillet 2016 vers 4h du matin, deux personnes dont NIYONZIMA Jean Paul (chauffeur de taxi) et son client ont été fusillés tout près d'un guest house appelé Gloria situé à la 7ème avenue en zone Bwiza de la mairie de Bujumbura. Les deux personnes sont mortes sur le champ tandis qu'une fille qui était avec eux a été

blessée. Des sources sur place ont indiqué que les deux clients du taximan se rendaient dans cet hôtel lorsque des hommes armés non identifiés les ont tirés dessus.

- Elias NISHEMEZWE, mineur de 17 ans détenu dans la prison de Muyinga, est mort le 27 juillet 2016 dans la même maison de détention. Selon des sources sur place, NISHEMEZWE est mort par négligence de l'administration pénitentiaire qui lui a refusé l'autorisation de se rendre à l'hôpital pour se faire soigner. Dans lecentre de santé de cette prison où il était, il ne pouvait pas subir les examens ni avoir les médicaments adéquats. La victime faisait partie d'un groupe de jeunes arrêtés en date du 4 juin 2016 sur la frontière Burundo-Tanzanienne alors qu'il venait de ce pays où ils travaillaient dans des champs de tabac et de manioc pour leur survie. Il avait été accusé d'appartenir à une rébellion basée dans la sous-région.
- Dans la nuit du 28 au 29 juillet 2016 vers 19 heures, trois personnes dont un certain Prosper ARAKAZAalias Janvier ont été tuées et 4 autres blessées au cours d'une attaque armée perpétrée dans un bistrot appelé «Coopérative » situé au centreNyakirwa en commune Gisozi de la province Mwaro. Selon des sources sur place, les victimes ont été abattues par des hommes armés qui ont surgi dans ce bar et qui ont tiré sur ces personnes avant de prendre fuite sans laisser de traces.
- NKURIKIYE (48ans) de la colline Buga en zone Gatabode la commune Kayogoro en province Makamba a été décapité et enterré à la sauvette. Selon la population de la localité, la victime aurait été enterrée par des jeunes qui ont été identifiéscomme étant des jeunes Imbonerakure. Selon les mêmes sources, la tombe de la victime a directement été placée sous la surveillance alternée des mêmes jeunes du parti au pouvoir, CNDD-FDD.
- Depuis le début du mois de juin jusqu'en juillet 2016, au moins 3 cadavres ont été retrouvés sur les rives du lac Tanganyika ou repêchées dans le même lac du côté de la zone Kigwena en commune et province Rumonge. Le premier cadavre a été repéré au niveau de la localité de Karonda en zone de Kigwena. Ensuite, un pêcheur du nom de RUZOVIYO a été découvert au large de la localité de Gatete et présentait des blessures au niveau de la tête. Un autre corps d'un pêcheur a été retrouvé au large de la ville de Rumonge. Les circonstances de leur mort n'ont pas pu être élucidées. Pour des raisons d'enquête, l'épouse du pêcheur dont le corps présentait des blessures a été arrêtée. Pour certains pêcheurs, plusieurs raisons expliqueraient leur mort à savoir : premièrement, ils peuvent mourir par noyade. Deuxièmement, ils peuvent être assassinés ailleurs et leurs corps sont jetés dans le lac. Enfin, ils peuvent être sacrifiés par leurs chefs pêcheurs suite à la superstition afin d'avoir une bonne prise de poissons.

Sans être exhaustif, 33 personnes ont été tuées dans tout le pays et 11 autres ont été blessées comme le montre le tableau ci – dessous :

# 2.2. Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

Localité	Personnes	Catégorie d'auteurs				Personnes
	tuées	Militaires	Policiers	Civils	Non	blessées
					identifiés	
Bubanza	1	1	0	0	0	0
Bujumbura Mairie	9	0	2	0	7	3
Bujumbura rural	2	0	0	0	2	0
Bururi	3	0	2	0	1	1
Cankuzo	2	0	0	0	2	0
Cibitoke	5	0	0	2	3	3
Gitega	1	0	0	0	1	0
Karusi	-	ı	ı	-	-	-
Kayanza	1	0	0	0	1	0
Kirundo	-	-	-	-	-	-
Makamba	1	0	0	1	0	0
Muramvya	-	-	-	-	-	-
Muyinga	2	0	0	1	1	0
Mwaro	3	0	0	0	3	4
Ngozi	-	-	1	-	-	-
Rumonge	3	0	0	0	3	0
Rutana	-	-	-	-	-	-
Ruyigi	-	-	-	-	-	-
Total	33	1	4	4	24	11

# 3. CAS DE TORTURES, TRAITEMENTS INHUMAINS ETDEGRADANTS

Même s'il est difficile d'avoir des données relatives aux personnes torturées ou ayant subis des traitements inhumains ou dégradants à cause de la non accessibilité aux cachots et de la création, jour après jour, des cachots clandestins, quelques informations nous sont parvenues soit de la bouche des rescapés soit des familles des victimes. Voici quelques cas emblématiques :

■ KABURAOscar (Chauffeur à l'hôpital de Makamba) et NITUNGAHerman (Encadreur au Lycée communal de Makamba) ont été victimes des mauvais traitements de la part des agents de la sécurité présidentielle lors de la visite du Président Pierre NKURUNZIZA dans cette province en date du 24 au 25 juillet 2016. Accusés de bloquer le convoi présidentiel, ils ont été tabassés et relaxés dans un état critique.

- Le prénommé Gaspard a été détenu dans un cachot clandestin situé au domicile du Responsable du service National de Renseignement (SNR) à Muramvya où il a subit tous les maux : séquestration, tortures et de tentative d'assassinat et cela, sans qu'aucun membre de sa famille n'en soit au courant. Cette détention illégale a été connue le 26 juillet 2016 suite à des coups de fusils qui ont retenti du domicile de ce responsable du SNR situé dans le quartier Rwasazi au Chef-lieu de la province de Muramvya. Selon des sources sur place, la victime tentait de s'évader de ce cachot. Elle a essuyé des tirs mais aucune balle ne l'a atteint. Le fugitif a fini par être rattrapé. Il a été sauvé par le Commissaire provincial qui, ayant entendu ces tirs, est venu au secours. C'est ainsi qu'il a conduit Gaspard au cachot de police.
- En date du 26 juillet 2016, Nestor NDAYITWAYEKO, journaliste travaillant pour le compte de l'Info Grands lacs, a subi des traitements inhumains et dégradants de la part de l'OPC Léandre NKURUNZIZA. Alors qu'il se trouvait dans un bistrot du chef lieu de la province Rutana, il a été menacé et tabassé par cet officier de la police sans cause manifeste. Des sources sur place ont témoigné que ce responsable de police voulait le contraindre àfuir le pays comme ses confrères journalistes. Le Commissaire provincial a plutôt banalisé l'incident en le qualifiant de simple.

# 4. CONCLUSION

Dans ce rapport, nous venons de constater avec regret que, le contexte sécuritaire, politique, judiciaire et social consécutif à la contestation du troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA est loin d'être assaini. Comme corollaire, les violations et allégations de violations des droits humains se multiplient chaque mois dans un pays où l'impunité bas le plein. Cela est d'autant plus vrai que des personnes, même de hautes personnalités politiques, sont tuées au grand jour mais les enquêtes n'aboutissent pas ou, du moins, leurs résultats ne sont jamais portés à la connaissance du public.

Le présent rapport a également montré que des actes d'enlèvement, les assassinats ciblés, les disparitions forcées dont les cadavres sont retrouvés dans des coins cachés ou dans des localités très lointaines pour masquer l'identification et fausser les enquêtes sont encore monnaie courante dans notre pays. Cela démontre à suffisance que la crise politique dans laquelle le pays est plongé depuis plus d'une année est non encore résolue.

Pour cela, l'APRODH recommande à tous les politiciens burundais, ceux de l'intérieur comme ceux de l'extérieur du pays, de se mettre sur une même table sans délai et de négocier rapidement une paix durable dans le pays.